

INFORMATIONS FISCALES 2020

Mémorandum pour votre déclaration fiscale 2019

Pièces à nous remettre impérativement :

- **Le formulaire de votre déclaration fiscale avant le 30 avril 2020 (pour la gestion des délais),**
- certificats de salaire et attestations de rente pour l'année 2019 (y compris les annexes pour bonus et participations),
- frais de formation professionnelle non remboursés par l'employeur,
- frais d'écolage des enfants en Suisse payés en 2019 (pour les expatriés uniquement),
- attestation des intérêts 2019 (y compris les comptes portfolio des dépôts titres),
- relevés fiscaux (indispensables dès 10 positions) des dépôts titres,
- attestations des primes d'assurance (rachat de prévoyance, prévoyance liée) pour 2019,
- attestations de la valeur de rachat au 31 décembre 2019 des polices d'assurance,
- loyer net payé en 2019 (sans les charges et sans la place de parc),
- frais d'entretien des immeubles (date de la facture et non du paiement) en 2019,
- tout autre élément de revenu réalisé en 2019 et valeur de fortune au 31.12.2019,
- gain de jeux (voir ci-dessus),
- succession (date du décès qui est déterminante et non celle du partage),
- information sur toute donation (reçue ou donnée),
- pour les frais médicaux (> 5 % du revenu net), demandez une attestation à votre Caisse maladie + factures dentaires. Si vous souffrez d'un handicap, la franchise de 5 % tombe.